71e Année. 11e Série. Tome III. N° 7. 17 Février 1900.

# GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

*JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.*

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

**Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.**

*Directeur-Rédacteur-en-chef* : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Science et l'État : A propos des visites Présidentielles ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Hôpitaux de Paris : Visite du Président de la République à l'Hôpital des Enfants-Malades. — Les Épidémies Actuelles : La Fièvre typhoïde au Lycée Saint-Louis à Paris. — Les Réunions de la Semaine : Association de la Presse Médicale Française. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les bases du Service Médical de l'Exposition de 1900. — L'Hygiène à Paris : Les Réservoirs d'eau du Quartier Latin. — Les Sanatoria populaires pour tuberculeux. — Les Chambres mortuaires à Paris. — Thérapeutique : De la Grippe. Son traitement. — Bulletin Bibliographique.

**Illustrations.** — Actualités : M. Loubet, Président de la République Française. — Variétés : L'Hôpital d'Ormesson.

## BULLETIN

### La Science et l'État.

A propos des visites présidentielles.

Il est d'usage que tous les chefs de l'État visitent les hôpitaux de chacune des villes où ils séjournent: ceux de province, quand ils demeurent, ne serait-ce que quelques instants, dans une ville quelconque; ceux de Paris, de temps en temps, à intervalles à peu près réguliers.

C'est là une excellente coutume, à laquelle personne ne saurait trouver à redire. Le premier devoir d'un chef élu n'est-il pas de s'intéresser surtout aux déshérités de la Santé et de la Fortune; aux misères innombrables et souvent injustifiées qui se sont retirées à l'abri de ces tristes murailles d'hospice; aux déchets nombreux, parfois si dignes de respect, de notre civilisation et du progrès social, qui absorbent tant de vies et d'intelligences humaines?

Mais si un Président de République ne peut faire bénéficier de visites de cette nature, aussi salutaires pour le visité que moralisatrices pour la foule, que les Institutions d'Etat, que les Etablissements d'Assistance et d'Enseignement officiels, il n'est pas défendu aux Ministres compétents de s'intéresser aux œuvres d'initiative privée méritantes, mais encore trop jeunes pour oser solliciter une consécration définitive par le chef de l'Etat! Or, c'est ce qui se pratique très rarement, à moins de mettre en jeu des influences considérables.

Pour notre part, nous connaissons des institutions considérables, dues à des citoyens quelconques, il est vrai, qui n'ont jamais reçu la visite du moindre personnage officiel autorisé, Ministre ou sous-ministre, quoiqu'elles soient non seulement uniques en France, mais même au monde; quoiqu'elles aient servi de modèles pour la création d'œuvres analogues à l'étranger, considérées, elles, comme manifestement d'intérêt général, puisqu'elles sont subventionnées par les Gouvernements.

Certes, ces remarques s'appliquent surtout aux choses de la Science; mais elles sont vraies pour la plupart des innovations françaises. Les Ministres ne s'inquiètent pas assez de ces efforts isolés. Il leur serait pourtant facile de se faire renseigner sur les nouveautés de cette nature, véritablement intéressantes.

Avertis, il n'est pas douteux qu'ils seraient les premiers à demander à voir. On n'en demande pas davantage.

Marcel Baudouin

# ACTUALITÉS

## *LES HOPITAUX DE PARIS.*

### Visite du Président de la République à l'Hôpital des Enfants-Malades.

Le Président de la République, accompagné par l'un de ses officiers d'ordonnance, et par le chef de son secrétariat particulier, a visité, jeudi dernier, à neuf heures et demie du matin, l'Hôpital des Enfants-Malades, rue de Sèvres.

M. Loubet a été reçu à sa descente de voiture par M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, et les chefs des différents services de l'hôpital : MM. les Drs Brun, Lannelongue, Moizard, Comby, Descroizilles, Marfan, Sevestre et Variot, ainsi que par M. le Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, M. le Préfet de la Seine, M. le Président du Conseil municipal, le député de l'arrondissement, MM. les Drs Zuber et Hallé, chefs de clinique, Mongin, directeur de l'Établissement, etc.

M. Loubet s'est surtout préoccupé de savoir si l'hospice présentait au point de vue de l'installation toutes les conditions requises pour éviter la contagion. Il a rappelé qu'autrefois on disait couramment qu'un malade entré dans cet hôpital avec telle maladie y contractait les germes d'une autre maladie. Il a constaté avec une très grande satisfaction que les précautions prises offraient de réelles garanties ; et il en a exprimé ses plus vives félicitations. Après les anciens bâtiments, dont quelques-uns sont appelés à disparaître prochainement, M. Loubet a visité les pavillons récemment construits. Ces pavillons, qui ne sont pas encore occupés, comprennent une centaine de lits : ce qui porte à 700 le nombre des places disponibles.

Il a voulu aussi jeter un coup d'œil sur les cuisines où mijotait, répandant d'appétissants parfums, parmi les cuivres éblouissants et les faïences coquettes, un fricandeau qu'attendait, en de jolis plats à fleurettes, un lit de petits pois à la française. C'était, avec un consommé de volaille et des petits pains blancs, le menu des malades ; une copieuse choucroute, garnie de lard et de saucisson d'Alsace, était réservée au personnel. Le Président, traversant ensuite les magasins et les ateliers de l'hôpital, est arrivé aux deux pavillons dont M. Belhouet a conçu l'architecture en vue de leur destination toute spéciale, d'après les études qu'il a faites au cours d'un récent voyage à l'étranger, et en particulier en Allemagne, sur les divers pavillons d'isolement les plus perfectionnés, notamment sur les divers pavillons de Koch.

Un de ces petits bâtiments est réservé aux enfants rubéoleux, l'autre aux diphtériques. Chacun se compose, au rez-de-chaussée, de deux grande salles pour les convalescents, à côté desquelles sont disposées des chambres d'isolement pour les malades encore quelque peu douteux ; au premier étage, des cellules, absolument isolées, carrelées et revêtues de grès cérame et de faïence. L'aspect en est clair et très gai, l'antiseptisation de la plus grande facilité, et par conséquent, la salubrité absolue.

Ces pavillons sont d'une architecture et d'un aménagement intérieur tout à fait nouveaux, et ce n'est que pour les perfectionner en les imitant que M. Belhouet en a conçu certains détails d'après ceux qu'il avait vus à l'étranger.

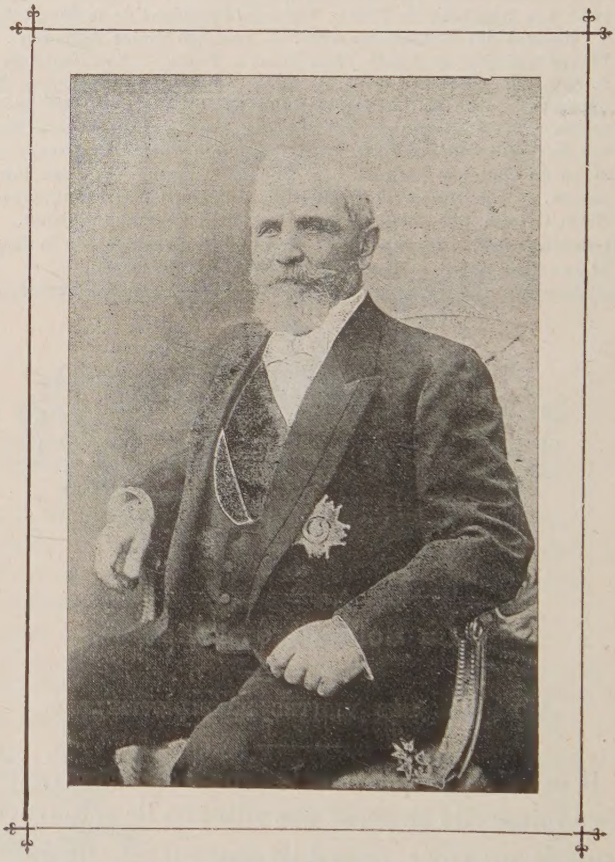

M. le Président de la République française.
[*Sa première visite aux Hôpitaux de Paris*].

Le Président de la République s'est ensuite rendu dans l'une des grandes salles des nouveaux locaux où se trouvait réuni tout le personnel de l'hôpital : médecins, internes et infirmières. C'est là que M. le Directeur de l'Assistance publique a remercié M. Loubet d'avoir bien voulu donner à ceux qui souffrent une nouvelle preuve de sa constante sollicitude. Puis M. le Dr Napias lui a présenté le personnel de l'Hôpital, les surveillantes médaillées : Mmes Kerleu, officier d'Académie et Chintrier ; Mlles Truffe et Le Keck ; et les infirmières portant la médaille des épidémies :

Mlles Gérar et Daniel, et Mme Thérion, qui deux fois déjà ont eu le croup.

C'est, en effet, la *première visite, dans les Hôpitaux*, du Président de la République ; et il a répondu qu'il avait tenu à ce que cette première visite dans les hôpitaux de la capitale fût consacrée à l'Enfance, parce que ses infortunes, toujours imméritées, sont plus touchantes que les autres. Il a ajouté qu'il croyait remplir un devoir en rendant hommage au personnel médical des établissement hospitaliers dont les hautes qualités sont justement appréciées dans le monde entier.

Faisant allusion à une conversation qu'il avait eue, au cours de cette visite, avec le Président du Conseil municipal, il a dit qu'il avait appris qu'une somme de 70 millions environ était nécessaire pour introduire dans les hôpitaux les améliorations exigées par la médecine et l'hygiène hospitalières modernes, afin de lutter contre la maladie avec les plus grandes chances de succès. « Quoique ennemi des emprunts, a-t-il déclaré, je suis disposé à faire une entorse à mes principes en faveur de l'Assistance publique et j'exprime le vœu que le Conseil municipal vous donne tout ce dont vous avez besoin ». Ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissements.

Avant de se retirer, le Président de la République a remis les palmes d'officier de l'Instruction publique à M. Belhouet, l'architecte de l'Assistance publique qui a construit les nouveaux pavillons, et les palmes d'officier d'Académie à M. Mongin, directeur de l'hôpital. Il a, en outre, laissé une somme de 500 fr. pour l'achat de friandises aux petits malades. M. Loubet a quitté l'hospice à onze heures. Aux abords, se tenaient de nombreux curieux, qui se sont respectueusement découverts sur son passage.

## *LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.*

### La Fièvre typhoïde au Lycée St-Louis à Paris.

Une Commission spéciale s'est réunie la semaine dernière au lycée Saint-Louis, pour se rendre compte de l'état sanitaire de l'établissement. Elle était présidée par M. le vice-recteur de l'Académie et comprenait M. Brouardel, MM. les Drs Thoinot et Bordas, délégués par la Préfecture de police, M. l'Inspecteur général des Services d'Hygiène de la Ville de Paris, délégué par la Préfecture de la Seine ; MM. les Drs Troisier et Delpeuch, médecins du lycée; M. l'architecte Duprez, architecte de l'arrondissement. La Commission a fait une visite minutieuse, qui a duré plus d'une heure, des bâtiments du lycée.

Elle a constaté que, dans les dix derniers jours du mois de janvier, un certain nombre d'élèves sont entrés à l'infirmerie avec les symptômes de la *fièvre typhoïde*.

Elle a constaté, en outre, que, dès le début, toutes les précautions nécessaires ont été prescrites et appliquées sous le contrôle des médecins du lycée, notamment que l'usage exclusif de l'eau bouillie a été immédiatement imposé tant pour la boisson que pour la toilette des jeunes gens.

Depuis le 2 février, il ne s'est produit que quelques cas suspects. L'épidémie, très bénigne d'ailleurs, peut donc être considérée comme arrêtée.

Les malades qui ont présenté les symptômes de la fièvre typhoïde (car un certain nombre d'élèves ont été, comme chaque année à pareille saison, atteints par la grippe ou l'influenza), n'ont été que trois ou quatre élèves, soignés dans l'infirmerie du lycée et trois domestiques soignés à l'hôpital Cochin, M. le Dr Delpeuch, médecin du lycée, étant également médecin à cet hôpital. Toute l'eau employée dans le lycée, soit dans les réfectoires, soit dans les dortoirs, soit dans les cours, est d'un bout de l'année à l'autre filtrée avec soin et les filtres sont réglementairement vérifiés chaque semaine.

La Commission a recherché la cause de cette épidémie. Elle est unanime à penser que cette cause est absolument étrangère aux conditions hygiéniques du lycée lui-même, et doit être uniquement attribuée à la contamination accidentelle de la canalisation de l'eau. Des mesures ont été décidées pour prévenir le retour de cet accident et seront prises à bref délai. On doit ajouter que le nombre des élèves et des domestiques malades a été fort exagéré, dans les nouvelles qui ont été publiées sur l'état sanitaire du lycée Saint-Louis.

A la Direction des Travaux de Paris, on a fait aux journaux la déclaration suivante : « Si le commencement d'épidémie a été causé par la mauvaise qualité de l'eau, ce n'est pas, en tout cas, à l'eau de l'Ourcq qu'il faut s'en prendre, puisque le lycée n'en reçoit pas une goutte. L'eau de la Vanne et l'eau de la Seine sont les seules qui soient distribuées au lycée Saint-Louis. Encore y arrivent-elles dans des conduites absolument indépendantes l'une de l'autre et qui ne permettent à aucun moment de les mélanger, du moins au dehors du lycée. En est-il de même à l'intérieur, et quelque plombier, réparant un jour les conduites, n'a-t-il pas établi entre elles quelque communication malheureuse et anti-réglementaire ? Cela expliquerait tout, mais on ne pourra s'en rendre compte que par un minutieux examen des conduites et par des essais sous pression, auxquels nous allons procéder immédiatement. »

On a communiqué la note suivante, relative au commencement d'épidémie de fièvre typhoïde constaté à l'hôpital Saint-Louis : Le Ministre de l'Instruction publique a décidé, hier, que les cours du lycée Saint-Louis seraient suspendus jusqu'à la rentrée des jours gras. Cette décision a été immédiatement notifiée par le vice-recteur de Paris, au proviseur du lycée, qui en a fait aviser les élèves avant la fin de l'étude du soir. Tous les élèves ont quitté le lycée.

En conséquence, encore beaucoup de bruit pour une très légère épidémie; mais un proviseur averti en vaut deux.

## *LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.*

### Association de la Presse Médicale Française.

Le vendredi 2 février 1900, a eu lieu la 1re réunion de 1900 de l'*Association de la Presse Médicale*, au restaurant Marguery; sous la Présidence de M. Laborde, syndic. — 24 personnes assistaient à cette réunion.

I. — Nominations. — 1° *Membres Honoraires* : Ont été nommés *Membres Honoraires* de l'Association : M. le Dr Chevallereau (Paris), ancien directeur de la *France Médicale;* M. le Dr Richelot, ancien directeur de l'*Union Médicale*; M. le Dr Duplay, ancien directeur des *Archives générales de Médecine.*

2° *Membres Titulaires.* — Ont été élus *Membres Titulaires* : M le Dr Louis Guinon, Rédacteur en chef de la *Revue des Maladies de l'Enfance,* en remplacement de M. de St-Germain, décédé; M. le Dr Moulonguet, Rédacteur des *Archives provinciales de Chirurgie*, M. le Dr M. Baudouin représentant désormais la *Gazette Médicale de Paris;* M. le Dr Prieur, Rédacteur en chef de la *France Médicale*, en remplacement de M. Chevallereau, nommé membre honoraire.

II. — Candidature. — Un rapporteur a été nommé pour la candidature de M. le Dr E. Vidal, rédacteur en chef des *Archives de Thérapeutique* (Paris).

III. — Membres honoraires. — L'Association a voté, à l'unanimité, l'article suivant nouveau, des Statuts : « Tous les *fondateurs* de l'Association peuvent demander à être nommés membres honoraires ».

IV. — Annuaire de l'Association. — Il sera distribué à la prochaine réunion ; il ne contiendra aucun cliché.

V. — Exposition de 1900. — De nouvelles démarches vont être faites, en ce qui concerne les cartes d'entrée à l'Exposition de 1900.

## NÉCROLOGIE.

Notre collaborateur et ami, M. le Dr Henry Lemesle (de Loches) vient d'avoir la douleur de perdre son père, ancien pharmacien à Loches, ancien interne et lauréat des hôpitaux de Paris. M. Lemesle père avait su conquérir une place des plus honorables dans le corps pharmaceutique. C'était un praticien de la vieille école, homme de laboratoire, et la Pharmacie lui doit un grand nombre de procédés de préparations galéniques, dont plusieurs, pour le sirop d'écorces d'oranges amères notamment, sont devenus classiques (*Anjou médical*).

M. Pizzeta (J.) vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans. On doit à ce vulgarisateur scientifique estimé un *Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle*, *le Feu et l'Eau*, la *Galerie des naturalistes*, les *Loisirs d'un campagnard*, qui sont dans toutes les bibliothèques publiques. Son ouvrage *Plantes et Bêtes* lui a valu un prix de l'Académie française. D'autres publications : le *Musée entomologique illustré* et la *Flore pittoresque de la France*, entre autres, l'avaient fait apprécier dans le monde savant. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Boulogne-sur-Seine.

M. le Dr Brun-Buisson (de Voiron). — M. le Dr Fabre (de Saint-Pons). — M. le Dr Mignot (de Pougues).

Aux obsèques de M. Olivier Fayau, docteur en médecine (de Nantes), de nombreux amis avaient tenu, par leur présence, à témoigner à la famille de M. Fayau, leurs sentiments de sympathique condoléance. Particularité curieuse : le défunt était le petit-fils du conventionnel Fayau, qui siégea à la Convention sur les bancs de la Montagne et qui vota la mort Louis XVI. Il fut un des derniers Montagnards. Il était né à Rocheservière (Vendée); i mourut en 1799, âgé seulement de 33 ans.

Mme veuve Debove, née Amédée-Mercédès Balny, mère du médecin de l'hôpital Beaujon, Professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, décédée à l'âge de 82 ans le 5 février 1900. Obsèques à Nancourt (Oise).

## La Médecine dans les Romans.

### Les Médecins de Georges Carell.

*Georges Carell*, a dit Gaston Deschamps, montre deux jeunes hommes, un poète blond et optimiste, un médecin brun et pessimiste, qui voient la vie, l'un en rose, l'autre en noir. Le poète est amoureux et croit à tout; le médecin a le cœur vide et ne croit à rien. Mais le poète est malade et le médecin lui apprend, avec quelque brutalité, qu'il va mourir tantôt. Alors, pour ne pas laisser au cœur de sa maîtresse un regret trop durable, le poète veut, avant de mourir, la guérir de son amour. Il lui joue une comédie de scepticisme et de dureté. L'intention est généreuse, mais la pauvre femme ne souffre-t-elle pas davantage de voir son amant vivant sous ce jour nouveau qu'elle n'eût souffert de pleurer son amant mort, dans la douceur du souvenir ?

Z.....

# PETITES INFORMATIONS

## Enseignement de la Médecine.

**Faculté de Médecine de Paris.** — Tableau des Actes du 19 au 24 février 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi 19 février*, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 2), 1re série : MM. Ch. Richet, Launois et Desgrez. — 2e (Nouveau régime, salle n° 1). 2e série : MM. Retterer, Gley et Weiss. — 3e (Oral, Première partie, salle n° 3) : MM. Lannelongue, Jalaguier et Varnier. — 5e (Première partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu), 1re série : MM. Terrier,, Delbet et Mauclaire. — 5e (Première partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu), 2e série : MM. Delens, Kirmisson et Lejars. — 5e (Deuxième partie, Hôtel-Dieu) ; MM. Fournier, Brissaud et Méry.

*Mardi 20 février*, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 1) : MM. Mathias, Duval, Hanriot et Langlois. — 3e (Oral, Première partie, salle n° 2) : MM. Berger, Albarran et Wallich. — 3e (Oral, Première partie, N. R., salle n° 3) : MM. Guyon, Quénu et Bonnaire. — 3e (Deuxième partie, petit amphithéâtre) : MM. Cornil, Charrin et Vaquez. — 5e (Première partie, Chirurgie, Charité) : MM. Le Dentu, Brun et Hartmann. — 5e (Deuxième partie, Charité), 1re série : MM. Jaccoud, Chantemesse et Thiroloix. — 5e (Deuxième partie, Charité), 2e série : MM. Joffroy, Roger et Ménétrier.

*Mercredi 21 février*, à 1 heure. — Médecine opératoire, épreuve pratique : MM. Poirier, Aug. Broca et Mauclaire. — 2e (Nouveau régime, salle n° 2), 1re série : MM. Ch. Richet, Heim et Weiss. — 2e (Nouveau régime, salle n° 4), 2e série : MM. Rémy, Hanriot et Gley. — 3e (Oral, Première partie, N. R., petit amphithéâtre) : MM. Jalaguier, Varnier et Sebileau.

*Jeudi 22 février*, à 1 heure. — Médecine opératoire, épreuve pratique : MM. Guyon, Thiéry et Faure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 3) : MM. Gautier, Gley et Launois. — 2e (Deuxième partie, salle n° 2) : MM. Mathias-Duval, Weiss et Chassevant. — 3e (Oral, première partie, salle n° 1) : MM. Quénu, Albarran et Wallich. — 4e (Petit amphithéâtre) : MM. Proust, André et Teissier.

*Vendredi 23 février*, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle nos 2 et 3) : MM. Richet, Retterer et Desgrez. — 4e (Salle n° 1) : MM. Pouchet, Brissaud et Thoinot. — 5e (Première partie, Chirurgie, Necker), 1re série : MM. Tillaux, Walther et Legueu. — 5e (Première partie, Chirurgie, Necker), 2e série : MM. Delens, Tuffier et Aug. Broca. — 5e (Deuxième partie, Necker) ; MM. Déjerine, Gaucher et Teissier. — 5e (Première partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier et Lepage.

*Samedi 24 février*, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 1) : MM. Ch. Richet, Rémy et Weiss. — 2e (Deuxième partie, salle n° 2) : MM. Mathias Duval, Blanchard et André. — 3e (Deuxième partie), 1re série : MM. Hutinel, Ballet et Marfan. — 3e (Deuxième partie, petit amphithéâtre), 2e série : MM. Debove, Chantemesse et Dupré. — 5e (Première partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Brun, Bonnaire et Wallich.

Examens d'officiat. — *Mercredi 21 février*, à 1 heure. — 2e (Définitif, salle n° 1) : MM. Letulle, Walther et Launois.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 21 février*, à 1 heure. — M. Rumpelmayer : *Des injections rectales de sérum artificiel chez les enfants dans la débilité congénitale et acquise ;* MM. Pinard, Lannelongue, Lejars et Lepage. — M. Mazeyrie : *Du traitement de l'ectopie testiculaire inguinale simple, type mobile ;* MM. Lannelongue, Pinard, Lejars et Lepage. — M. Vignaud : *Des rapports de l'appendicite avec l'occlusion intestinale aiguë ou chronique ;* MM. Landouzy, Gaucher, Widal et Méry. — M. Léon Bernard : *Fonctions du rein dans les néphrites chroniques ;* MM. Landouzy, Gaucher, Widal et Méry.

*Jeudi 22 février*, à 1 heure. — M. Albert Petit : *D'une classe de délinquants irresponsables, intermédiaires aux aliénés et aux criminels* (clinique ; assistance ; médecine légale) ; MM. Brouardel, Debove, Achard et Dupré. — M. State : *Forme douloureuse de l'acromégalie* ; MM. Debove, Brouardel, Achard et Dupré. — M. Paul Petit : *Recherches cliniques et bactériologiques sur les infections aiguës de la cornée ;* MM. Panas, Le Dentu, Rémy et Hartmann. — M. Eloy : *Des progrès du traitement chirurgical de l'invagination intestinale depuis 1895 ;* MM. Le Dentu, Panas, Rémy et Hartmann. — M. Béra : *Complications post-opératoires, immédiates et éloignées de l'appendicite ; conséquences thérapeutiques* ; MM. Le Dentu, Panas, Rémy et Hartmann. — M. Grosjean : *Traitement des rétentions placentaires consécutives à l'avortement par le tamponnement intra-utérin ;* MM. Cornil, Berger, Letulle et Bonnaire. — M. Decloux : *Etude sur les polypes dermoïdes du pharyx ;* MM. Cornil, Berger, Letulle et Bonnaire. — M. Dupont : *Traitement de la tuberculose du genou, au début, chez l'enfant ;* MM. Berger, Cornil, Letulle et Bonnaire. — M. Motel : *Etude sur la tuberculose de l'intestin grêle à forme hypertrophique ;* MM. Dieulafoy, Pouchet, Charrin et Langlois. — M. Lecœur : *De l'oxalurie physiologique et pathologique ;* MM. Pouchet, Dieulafoy, Charrin et Langlois.

*Vols à l'École Pratique.* — Les étudiants de la Faculté de Médecine se plaignaient depuis quelque temps qu'ils ne pouvaient laisser, dans les vestiaires de la Faculté, pardessus ou parapluies, sans courir le risque de ne plus retrouver leur bien, à la sortie. C'étaient, en particulier, les élèves du cours de M. Hanriot et ceux de l'Ecole pratique qui étaient le plus fréquemment victimes de ces vols. Une surveillance spéciale fut organisée par les soins du doyen de la Faculté. Elle ne donna aucun résultat. Pardessus neufs et bons parapluies continuaient à disparaître, remplacés par des parapluies inutilisables et des pardessus antédiluviens. Le mécontentement des étudiants, dont la garde-robe n'est pas à l'ordinaire des plus fournies, croissait, et il y eut même, ces jours derniers, à l'Ecole, quelque bruit provoqué par ces vols. M. Brouardel vient de saisir de l'affaire M. le commissaire de police du quartier de l'Odéon, et celui-ci a ordonné une enquête. Mais le nombre des personnes qui pénètrent chaque jour dans les bâtiments de la Faculté est si grand qu'il est impossible d'exercer sur elles une surveillance efficace ; aussi va-t-on exiger de celles qui se présenteront désormais à l'entrée des vestiaires où les vols ont été les plus fréquents la présentation de la carte d'étudiant.

**Collège de France.** — *Nominations.* — M. Henneguy, docteur en médecine, préparateur de la chaire d'Embryogénie comparée, est nommé professeur de cette chaire, en remplacement de M. Balbiani, décédé.

**Institut Psycho-Physiologique.** — *Cours et Conférences de 1900* (les jeudis, à 8 heures et demie du soir). — Jeudi 11 janvier, M. le Dr Bérillon : *L'Hypnotisme expérimental et thérapeutique ; la technique et les procédés d'hypnotisation.* — Jeudi 18 janvier, M. le Dr Paul Farez : *L'hypnotisme et la psychologie dans l'œuvre de Durand de Gros.* — Jeudi 25 janvier, M. Lionel Dauriac : *Psychologie musicale : La surdité tonale et la surdité musicale.* — Jeudi 1er Février, M. le Dr Bérillon : *Psychologie des foules : Les sectes religieuses en Russie (Skoptsy, molokanes, ascètes, emmurés,* etc.). — Jeudi 6 février, M. Albert Coutaud : *Le rêve à l'état de veille chez les hommes de lettres.* — Jeudi 15 février, M. Eugène Caustier : *Psychologie com-*

*parée : L'hypnotisme et la fascination chez les animaux.* — Jeudi 22 février, M. le Dr Bérillon : *Excursion psychologique à travers les anomalies et les excentricités de l'espèce humaine.*— Jeudi 1er mars, M. le Dr Garnault : *La ventriloquie religieuse.* — Jeudi 28 mars, M. Jules Bois: *La psychologie dans le roman et dans la littérature contemporaine.* — Jeudi 15 mars, M. le Dr Henry Lemesle : *L'idée de responsabilité au Moyen Age : les procès de sorcellerie et les procédures intentées contre les animaux.* — La plupart de ces Conférences seront accompagnées de présentations de malades, de démonstrations cliniques de Psychothérapie, de démonstrations expérimentales, de présentations d'appareils et de projections.

**Université de Naples.** — *Troubles.* — L'Université de Naples vient d'être fermée à la suite de scènes tumultueuses de la part des étudiants. Cette espèce de rébellion revêt le caractère d'une démonstration contre le Ministre de l'Instruction publique, M. le Dr Baccelli, à propos d'une discussion au Sénat, où deux médecins, sénateurs, reprochèrent au ministre, médecin, lui aussi, d'user de partialité et de trop imposer sa volonté. Il paraît que le Gouvernement est décidé à tenir bon et à prendre des mesures de rigueur, le cas échéant.

## Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

**Hôpitaux de Paris.** — *Concours de l'Internat:* Épreuves orales. (Séance du 31 janvier). Questions données : *Rapports de la vessie.* — *Calculs vésicaux* (Signes et diagnostic). 1er février : *Rapports du corps thyroïde. Complications de la rougeole.* — 3 février : *Hile du poumon. Des hémoptysies.* — 5 février : *Valvule mitrale. Signes et complications du rétrécissement mitral.* —6 février : *Veine jugulaire interne. Anévrysme artério-veineux.*

**Assistance privée.** — La mort du baron Adolphe de Rothschild met en deuil toutes les institutions charitables, les asiles et les hôpitaux. Il distribuait au total, à la rue de Monceau, environ 1,500 francs par jour.

**Dispensaire Furtado-Heine.** — Mme Emile Loubet a visité cette semaine le dispensaire et la crèche fondés par Mme Furtado-Heine, rue Delbet. Mme Loubet était accompagnée par M. le Chef du secrétariat particulier du président de la République. Elle a été reçue par les membres du Conseil d'Administration de l'Établissement. Mme Loubet a été guidée dans sa visite par les Drs Périer, Ch. Leroux, Redard-Meyer, Menière, Gourd et Laborde.

**L'Asile des vieillards de Vanves-Malakoff.** — La 9e chambre correctionnelle, présidée par M. Puget, s'est occupée d'une poursuite dirigée, sur la prévention de coups et blessures, contre le directeur de l'asile des vieillards de Vanves-Malakoff, l'économe de cet établissement, un infirmier et une infirmière. M. X..., était inculpé d'avoir donné des ordres pour attacher avec des cordes sur son lit une vieille femme, à demi-démente, sous prétexte que ses promenades nocturnes troublaient le calme du dortoir. C'est sur la plainte de la fille d'une des victimes, qui succomba le lendemain du jour où elle avait subi certains sévices, que le parquet fut mis en mouvement. Les constatations du Dr Socquet, médecin légiste, commis par le magistrat instructeur, n'ont pas permis de considérer les accusations comme fondées. Mais l'information, en dehors de faits établissant la mauvaise tenue, au point de vue hygiénique, de l'asile, a recueilli certains témoignages émanant, soit de pensionnaires actuels, soit d'anciens pensionnaires, et sur lesquels a été fondé le renvoi des inculpés en police correctionnelle. Le directeur, l'économe, l'infirmier et l'infirmière protestent contre les témoignages, affirmant le premier qu'il n'a jamais donné aucun ordre qu'il ne puisse avouer, les autres que, s'il leur est arrivé de prendre des mesures pour empêcher quelques malades de faire du désordre, jamais elles n'ont eu le moindre caractère de brutalité. Divers témoins à décharge qui ont été soignés dans l'établissement et qui payaient pour cela une pension annuelle de mille francs sont venus déclarer qu'ils n'avaient pour leur part aucun grief à formuler — au contraire. Mais la prévention a prétendu, que les mauvais traitements ne s'exerçaient qu'à l'égard de pauvres diables, dont le prix de pension était des plus modiques. Le ministère public a conclu à une application sévère de la loi.

## Sociétés et Congrès.

**Société de la Croix-Rouge française.** — Le Comité des Dames de la Croix-Rouge française vient d'inaugurer un service de dames infirmières, recruté parmi ses membres, qui depuis six mois fonctionne très régulièrement au nouveau dispensaire de la Société, récemment ouvert à Paris-Plaisance. C'est seulement après avoir satisfait à des examens qu'elles reçoivent des diplômes d'*infirmières* de divers degrés, permettant aux chirurgiens et médecins de la Croix-Rouge de leur confier les services qui peuvent leur être attribués suivant leurs aptitudes. Les Dames de la Société ont pu pendant les six premiers mois du fonctionnement de ce dispensaire, apporter leur aide dans 283 opérations, dont quelques-unes des plus importantes; elles ont procédé à plus de 5,000 pansements et n'ont cessé de donner aux malades des soins empressés de chaque jour.

**Congrès international d'Électrologie et de Radiologie médicales.** — Le Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales est rattaché

aux Congrès internationaux de 1900. Un Comité composé de MM. Weiss, président, Apostoli et Oudin, vice-présidents; Doumerc, secrétaire général; Moutier, secrétaire; Boisseau du Rocher, trésorier ; et de MM. Bergonié, Bouchacourt, Branly, Broca, Larat, Radiguet, etc., a été chargé d'en assurer l'organisation. Ce Congrès se tiendra à Paris du 27 juillet au 1er août 1900. Pour plus amples renseignements s'adresser à nos bureaux, 93, Boulevard Saint-Germain.

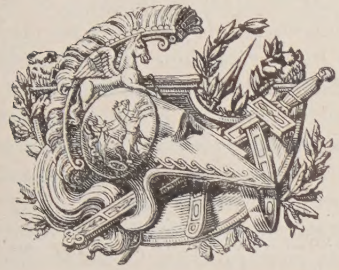

## Guerre, Marine et Colonies.

**Service de Santé Militaire.** — *Les Étudiants en Médecine et le Service Militaire.* — La Commission parlementaire de l'armée est saisie d'un projet de loi tendant à mettre à la disposition exclusive des médecins-majors, les étudiants en médecine pendant la durée de leur service militaire. Si cette loi est votée, ce sera tout à l'honneur de la Presse médicale qui a pris l'initiative de ce mouvement (*Assoc. de la Presse médicale*, 1894).

*L'État sanitaire à Saint-Cyr.* — Au Ministère de la Guerre on communique la note que voici : Sur l'ordre du Ministre de la Guerre, M. le Médecin-inspecteur général Dujardin-Beaumetz s'est rendu à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr pour examiner la situation sanitaire du personnel et des élèves de cet établissement. La visite à laquelle il a procédé dans le plus grand détail, lui a permis de constater que les quelques accidents qui avaient pu être occasionnés par la contamination accidentelle de l'eau d'alimentation n'avaient eu aucune conséquence grave, et qu'en dehors de cas de grippe, toujours assez nombreux à cette époque de l'année, l'état sanitaire général était satisfaisant. M. Dujardin-Beaumetz s'est fait rendre compte des mesures qui avaient été prises par le commandant et le service médical de l'Ecole, et si la cause qui avait amené la contamination des conduites d'eau potable avait été constatée, aussi bien pour parer aux conséquences qui pouvaient en résulter que pour en prévenir le retour, il n'a pu que leur donner la plus entière approbation. Les craintes légitimes qu'avait pu suggérer cet accident peuvent donc être considérées comme définitivement écartées.

**Service de Santé de la Marine.** — M. le Dr Hennequin est promu médecin de première classe. M. Chagnolleau, médecin de deuxième classe du cadre de Rochefort, est désigné pour remplacer sur le *Lion* M. le Dr Pellau. M. Gouzien, médecin de première classe, est désigné pour remplacer au 2e régiment de tirailleurs, à Madagascar, M. le Dr Condé. M. le médecin de première classe Gastinel a été nommé après concours, pour cinq ans, à l'emploi de professeur de chirurgie et de séméiologie médicale, à l'Ecole annexe de médecine de Toulon, en remplacement de M. le médecin principal Boulin. M. Rousseau, médecin de 2e classe du cadre de Rochefort, est désigné pour remplacer au 3e dépôt des équipages de la flotte, à Lorient, M. le Dr Boyer. MM. les médecins de deuxième classe Le Floch, actuellement en service au 2e dépôt des équipages de la flotte à Brest, et Mesmy, du cadre de Brest, désigné pour continuer ses services à la Défense mobile d'Oran, sont autorisés à permuter.

**La Médecine dans le conflit Anglo-Boër.** *Ambulances.* — *Le Standard and diggers News* dit que l'Ambulance russe partira dans quelques jours pour Volksrust et qu'elle établira sa base d'opérations à la frontière. Une partie du détachement de la Croix-Rouge belge, ayant à sa tête M. le Dr Colsen, est partie pour Mafeking.

Un train-hôpital, chargé de malades, est parti de Modder-River, le 5 février pour le Cap.

## Médecine d'État et Hygiène.

**Eau potable et Jardins publics.** — Dans sa dernière séance, le Conseil d'Hygiène de la Seine s'est occupée de cette question à propos de l'eau d'alimentation consommée au café du Jardin des Tuileries. Après avoir entendu les renseignements fournis par M. Bechmann et M. Vallin, sur la nature et la qualité des eaux distribuées dans les promenades et jardins publics, le Conseil a adopté à l'unanimité le vœu suivant : Le Conseil d'Hygiène publique et de Salubrité du département de la Seine émet le vœu que l'Administration alimente en *eau potable*, le plus tôt possible, les promenades et les jardins publics, ainsi que les établissements de consommation qui y sont installés. Il demande, en outre, d'indiquer dès maintenant, par des écriteaux distincts, les fontaines fournissant de l'*eau potable* et celles qui ne fournissent que de l'*eau d'arrosage*.

**Hygiène de la Ville de Paris.** — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 5e semaine, 1,104 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (1,075), et à la moyenne ordinaire des semaines de la saison (1,055). Cette légère augmentation est due à la grippe, qui a causé 38 décès au lieu de 20 la semaine précédente. La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès (la moyenne est 6) ; ce chiffre est le plus faible qu'on ait observé depuis plus d'un an. Le nombre des cas nou-

veaux signalés est assez élevé. La variole a causé 2 décès (et 1 dans chacune des deux semaines précédentes). Dans tout le cours de l'année 1899, elle n'avait causé que 4 décès. Il y a eu 15 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 436 mariages. On a enregistré la naissance de 1,182 enfants vivants (600 garçons et 582 filles), dont 845 légitimes et 337 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

**Hygiène des Villes.** — *Voitures pour le nettoyage des Rues.* — Les Parisiens qui se lèvent tôt ont pu voir ces jours-ci, à l'heure où s'éteignaient les becs de gaz, circuler dans les rues du quartier de la Bourse une voiture close, sorte d'énorme caisson blindé. Cette voiture, qui vient de Berlin et de Vienne, est la nouvelle grande collectrice des Poubelles, d'un système perfectionné, qui permet le transport des détritus ménagers sans aucune poussière délétère où se délectent les microbes. La voiture close du quartier de la Bourse est unique. Elle servira pour quelque temps à des essais, et si ces essais sont reconnus bons, les voitures et les boîtes du système actuel seront déclarées désuètes, condamnées, réformées et remplacées par les nouvelles voitures hygiéniques déjà en usage dans les autres capitales de l'Europe.

**Fièvre typhoïde.** — *Bar-le-Duc.* — Une forte épidémie frappe les soldats du 94e d'infanterie à Bar-le-Duc. On télégraphie de Bar-le-Duc à l'Agence Havas : Un journal de Paris appelait l'attention du Ministre de la Guerre sur l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Bar-le-Duc, et l'engageait à décréter le changement de garnison du 94e de ligne. Or, voici exactement la situation : il y a eu depuis trois mois environ 40 cas de fièvre typhoïde au régiment, dont 7 suivis de décès ; il y a présentement environ 20 malades. L'épidémie a donc subi une décroissance très marquée.

**La Variole.** — *Marseille.* — Sur l'ordre du Ministère d'Italie, un inspecteur sanitaire et cinq médecins de Gênes ont voulu vacciner à Vintimille 370 pèlerins allant à Rome, lesquels ne devaient franchir la frontière qu'après l'opération accomplie. En devaient être seuls exempts ceux qui seraient à même de prouver qu'ils avaient été vaccinés récemment. Arrivés à Menton, les pèlerins furent reçus par les autorités italiennes, prêtes à exécuter les ordres donnés. On formula une protestation basée sur les points suivants : « L'état sanitaire de Marseille, qui est le motif invoqué par les autorités italiennes, est loin d'être mauvais. Les preuves en sont : le relevé officiel de l'état civil, les lettres et déclarations multiples du maire de Marseille, d'où il résulte que l'épidémie d'influenza ou variole qui a atteint, il y a quelque temps, la santé publique a, à l'heure actuelle, complètement disparu, enfin l'absence des quarantaines imposées aux navires qui, dimanche même, étaient partis de Marseille avec patente nette; si donc les pèlerins étaient partis par mer, ils auraient pu pénétrer en Italie sans avoir à subir aucune visite. M. Robert, qui avait la présidence du pèlerinage, ne pouvait prendre sur lui de laisser vacciner par des médecins inconnus, avec du vaccin dont il ignorait la provenance, les pèlerins qui l'accompagnaient. Le train reprit la direction de Marseille. Ajoutons que M. le Dr Flaissières, maire de Marseille, vient de son côté, de prendre une mesure de protection en faveur de Marseille. Il a décidé qu'il ne serait plus reçu, dans les bureaux de la mairie, de déclarations d'immatriculation d'étrangers, que si les déclarants étaient nantis d'un certificat de vaccination datant de moins d'un an.

A la Chambre des députés d'Italie, il a été question de l'affaire des pèlerins de Marseille. Le gouvernement s'est borné à indiquer les *prescriptions sanitaires* auxquelles les pèlerins devaient se soumettre à la frontière.

Il paraît d'ailleurs avéré que des cas de variole noire suivis de morts se sont produits en diverses localités de la haute Italie et que la contagion aurait été apportée par des Italiens venus de Marseille où, prétendent les autorités italiennes, sévirait la variole. De là, les mesures sanitaires. A propos de cette épidémie de variole, les populations des localités contaminées se sont presque toutes portées à des excès, réclamant d'énergiques mesures que le Gouvernement s'est vu contraint de prendre. On affirme que le consul d'Italie à Marseille avait prévenu le Comité du pèlerinage phocéen de cette obligation de la vaccination imposée par les autorités italiennes, et on ajoute même que de la Direction centrale des pèlerinages du Vatican était venu l'ordre de suspendre tout départ de pèlerins, à cause de l'influenza qui continue de régner à Rome. On ne s'explique pas comment le Comité marseillais n'en a pas tenu compte.

**Peste.** — *Portugal.* — On n'a constaté la semaine dernière aucun cas de peste à Oporto. Depuis le commencement de l'épidémie, il y a eu 309 cas et 113 décès. Un décret paru le 7 février à l'*Officiel*, annonce la disparition de l'épidémie de peste bubonique à Oporto et la cessation des mesures prises à l'égard des provenances de cette ville.

*Indes.* — Le nombre des décès dus à la peste durant la journée du 6 février s'est élevé, à Bombay, au total, sans précédent, de 408. Le chiffre le plus élevé enregistré jusqu'à présent pour un seul jour, est de 392. Tandis que la peste et la petite vérole font rage, les autres maladies épidémiques sont en décroissance. La situation est aggravée par l'arrivée des réfugiés affamés.

**La Famine.** — *Indes.* — Le correspondant de la *Morning Post* dit que la famine augmente d'une façon effrayante : plus de quatre millions de personnes vivent sur le fonds de secours. La population est absolument démoralisée dans la partie occidentale du Dekkan et dans plusieurs autres districts. Les cas de *décès par inanition* sont fréquents, particulièrement dans le Radjpoutana.

**Influenza.** — *Italie.* — L'influenza continue à sévir dans le nord de l'Italie. A Pérouse, les cas sont nombreux, mais ils ont un caractère plutôt bénin. A Savone, plusieurs médecins étant malades eux-mêmes, on se plaint de la rareté des soins médicaux. A Turin, on publie une longue liste des notabilités qui sont atteintes par l'inflenza, parmi lesquelles la princesse Hélène d'Aoste, et la princesse Clotilde, à Moncalieri. La maladie sévit, mais sans faire beaucoup de victimes à Alexandrie, Ancône, Brescia, Bologne, Gênes et Milan. Dans cette dernière ville, la moyenne

quotidienne des décès a passé de 29 à 47. De nombreux cas d'influenza se sont déclarés dans le régiment de cavalerie de Gênes et dans le régiment des Alpins, mais on n'a eu aucun décès à y déplorer jusqu'ici.

**Hygiène et chaleur.** — *République Argentine.* — Il y a eu un jour de cette semaine, à Buenos-Aires, 267 cas de coup de soleil ; le lendemain 189 cas ; le surlendemain, de nombreux cas encore, mais avec moins de résultats mortels. Au cimetière, les cadavres récemment apportés se décomposent, les fossoyeurs ayant fait grève en vue d'une augmentation de salaire. La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique a obligeamment prêté des prélarts pour couvrir les corps.

**Les Erreurs pharmaceutiques.** — *Empoisonnement accidentel.* — Le Parquet a été saisi, il y a quelque temps, d'une affaire qui va prochainement recevoir une solution. Il s'agit d'un bébé de quelques mois, mort subitement chez ses parents, à la Villette, aussitôt après l'absorption d'un cachet d'émétique préparé par un pharmacien voisin. M. Boucard, Juge d'instruction, recherche à qui incombe la responsabilité de cet accident.

## Divers.

**Les Médecins Diplomates.** — On télégraphie de Sofia que le Dr Kolotovitch, élève de la Faculté de Médecine de Montpellier et médecin à l'Hôpital Alexandre de Sofia, qui est *persona grata* auprès du prince Ferdinand, doit être envoyé prochainement à Paris, comme agent diplomatique de Bulgarie, en remplacement de M. Guéchof, transféré depuis quelque temps déjà à Constantinople. Le poste de Paris étant resté vacant pour des raisons budgétaires, il sera de nouveau occupé, afin que la Bulgarie ait un représentant à Paris pendant l'Exposition.

**Les Opérés célèbres.** — Le prince Camille Starkemberg, le chef de la vieille maison des Starkemberg qui a fourni à l'armée autrichienne de nombreux généraux, parmi lesquels le comte Ernest Rüdiger, le défenseur de Vienne pendant le siège des Turcs en 1683, vient de succomber à Vienne à la suite d'une opération chirurgicale. Il était âgé de soixante-cinq ans.

**Médaillon Pasteur à Strasbourg.** — Le médaillon de bronze représentant l'effigie de Pasteur a été posé à Strasbourg: sur la façade de la maison de la rue des Veaux, qu'habitait en 1852 l'illustre savant français. Ce médaillon est l'œuvre du graveur parisien Patey.

**Mariages de Médecins.** — On annonce de Beyrouth (Syrie) le mariage de M. le Dr La Bonnardière, professeur à la Faculté de Médecine française avec Mlle Sursock, fille du richissime banquier. On a fêté ces fiançailles chez les parents de la jeune fille, par une soirée dansante. Au nombre des invités : les membres du Corps consulaire, le vali et les autorité civiles, les professeurs de la Faculté ; les notabilités de Beyrouth, etc. Le lundi 12 février, on a célébré, à Saint-Pierre de Chaillot, le mariage du baron Robert Pasquier, docteur en médecine, avec Mlle Raphaëla Sanchez de Larragoïti, fille de M. et de Mme J. Sanchez de Larragoïti. Les témoins étaient pour le futur : M. le Dr Tuffier, professeur à la Faculté de Médecine, et le baron Lepic.

**Les Médecins dans le Monde.** — A la suite de l'Assemblée générale des élèves et anciens élèves de l'Ecole normale supérieure, il a été procédé à la réélection der membres du Comité. M. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, était présenté contre M. le Dr Alfred Giard, ancien député, professeur à la Sorbonne, membre du Comité, M. Duclaux a été élu. M. Van Tieghem, membre de l'Institut, nommé membre honoraire de l'Association, a été remplacé par M. Bourlet, professeur au lycée Saint-Louis.

**Les Médecins et le Monde.** — Charmante soirée chez M. le Dr et Mme James Love, dans leurs salons. On a applaudi surtout la maîtresse de maison, qui possède une belle voix de soprano. — M. le Dr et Mme Landolt ont donné une soirée dans leurs salons.

**La Médecine au Théâtre.** — Au théâtre de la République, représentation de la *Fille du Sergot*, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Gaston Marot. A citer un rôle de *médecin*, tenu par Vayre, celui du « docteur Langlois ».

**Déplacement de Médecin.** — M. le Dr Aboulker est rendu à Alger.

**La Médecine militaire et les Tribunaux.** — Au procès de *l'Aurore*, M. le médecin-major Dupuy, du 31e dragons, a été entendu. « C'est le 23 novembre que Bernard s'est présenté pour la première fois à la visite. Il se disait un peu fatigué. Je le dispensai de cheval. C'est seulement le 3 décembre que je le revis. Je constatai un abcès dans l'aine. Il se plaignait aussi d'un rhume. L'auscultation me permit de diagnostiquer une pneumonie assez grave pour nécessiter le transport à l'hôpital. — Le *Président.* On a parlé d'un coup de pied de cheval reçu par Bernard. — R. J'ai ausculté Bernard entièrement dévêtu. Je n'ai aperçu aucune trace de coup de pied. Le malade n'a, d'ailleurs, fait aucune allusion à cette blessure-là. — Le *Président.* Certains témoins, qui ont assisté à la toilette funèbre de Bernard, affirment avoir vu sur la poitrine des sortes d'ecchymoses. « La chair était tuméfiée, boursouflée, bleuie », déclare l'un d'eux. — R. Traces de ventouses, simplement. » Deux autres médecins, M. le Dr Langlois et le Pr. Debove sont venus ensuite déposer. Quelle a été la cause de la broncho-pneumonie de Bernard ? La maladie qui a terrassé, en quelques jours, le cavalier, est-elle la conséquence du phlegmon dont il était atteint ? Peut-elle, d'autre part, résulter d'un traumatisme, d'un coup de pied plus ou moins fortement reçu? Longue controverse.

# Variétés et Anecdotes.

## Les Bases du Service Médical de l'Exposition de 1900.

Nous lisons, dans le *Figaro* du 11 février 1900, sous la signature Emile Berr :

« Le règlement a assigné des ressources spéciales au Service médical de l'Exposition ; il est pourvu aux dépenses de tout ordre qu'il nécessite (aménagement des postes, achat de matériel et d'instruments, allocations de secours temporaires aux ouvriers blessés et, s'il y a lieu, à leurs familles, indemnités au personnel) *au moyen d'un prélèvement de 1 pour 100 sur le montant des travaux exécutés et des fournitures faites.* La partie de cette retenue qui resterait sans emploi à la fin de l'Exposition sera remise à l'Administration de l'Assistance publique de Paris. En cas d'insuffisance, l'Etat fournira la différence ».

Or, dès juillet 1894, M. le Dr Marcel Baudouin avait écrit ce qui suit, dans un rapport adressé à M. le Directeur Général de l'Exposition de 1900 (1).

« 1° Tout entrepreneur de travaux à exécuter sur les chantiers de l'Exposition donnera une certaine somme, en rapport avec le montant de son adjudication ;

2° *Cette somme sera fixée au moyen d'un tant pour cent à établir sur le prix total des travaux.* Ce système a l'avantage de répartir les dépenses d'une façon très équitable, et de faire payer aux employeurs les blessures des employés au prorata du nombre d'ouvriers employés sur les chantiers ».

Cet autre passage du même article du *Figaro* est aussi à retenir :

« Une requête à la Municipalité parisienne, pour finir. Les postes médicaux de l'Exposition *sont destinés à disparaître après l'Exposition.* Il y en a un, cependant, qu'il serait indispensable de ne point détruire : c'est celui des Champs-Elysées. Il occupera le sous-sol du Palais des Beaux-arts ; il faudrait qu'il y restât. L'Avenue des Champs-Elysés est un des courants de circulation les plus actifs — et les plus dangereux — qu'il y ait à Paris. Or, il est inouï de constater qu'il n'existe pas dans le voisinage de cette avenue un établissement, un abri, où la victime d'un accident puisse être instantanément transportée, et recevoir des soins. Au surplus, un simple chiffre démontrera, mieux que tous les raisonnements du monde, l'utilité de cette création. Le poste médical des Champs-Elysées a recueilli dans la seule année 1899, cent quatre-vingts malades ou blessés *étrangers au personnel ouvrier de l'Exposition*, et qui n'ont dû la chance d'être soignés, et peut-être sauvés, qu'à l'existence de ce refuge de hasard. Voudra-t-on le supprimer ? »

Or, M. le Dr M. Baudouin, dans le même rapport (1), avait écrit :

« Très certainement, le Conseil municipal (de Paris) ne demanderait pas mieux, *pour pouvoir s'approprier* à très bon compte, ultérieurement (c'est-à-dire après l'Exposition), un établissement parfaitement organisé, mais devenu inutile, l'Exposition terminée, que de le subventionner chaque année, à l'aide du budget de la Ville. »

Il n'est donc pas douteux que M. le Directeur Général a pris ces deux idées dans la brochure et le rapport de M. le Dr Marcel Baudouin, qui d'ailleurs en est ravi, puisqu'il va certainement les voir réalisés avant peu toutes les deux, sans qu'on lui en ait demandé l'autorisation !

« La *Propriété littéraire est une Propriété* », a dit un littérateur célèbre. Mais la *Propriété de l'Idée* n'existe pas encore. Ayons confiance ! Elle viendra, car M. Waldeck-Rousseau vient de le répéter : « Il faut que le Travail possède ! » ; et les Instituts de Bibliographie ont été créés et mis au monde pour découvrir *à qui appartiennent réellement les* IDÉES ORIGINALES.

(1) Baudouin (M.).—*Rapport sur un projet d'organisation du service médico-chirurgical de l'Exposition de 1900 adressé à M. le Commissaire Général.* — Paris, 1895, in-8°, 77 pp. Voir p. 53.

(1) *Loco citato*, p. 56 et 57.

## L'Hygiène à Paris.

### Les Réservoirs d'Eau du Quartier Latin.

Les réservoirs de la rue Racine, que bien peu d'habitants du quartier connaissent, occupent un vaste emplacement entre le lycée Saint-Louis, les rues Racine et Monsieur-le-Prince. On y pénètre par une porte grillée, qui les dissimule, presque au centre d'une étroite facade, rue Racine. Ils se composent de trois grands réservoirs, dont la longueur totale est de 92 mètres, dont la largeur commune est de 20 mètres. Ces réservoirs étaient originairement à ciel ouvert. Il y a une vingtaine d'années, précisément, par crainte d'insalubrité, on les couvrit, et aujourd'hui, vus du dehors, ils ont l'apparence de vastes terrasses gazonnées, que marquent çà et là les plaques des regards. La hauteur de l'eau dans ces réservoirs peut atteindre 3 m. 50. Or, aucun de ces trois réservoirs ne contient de l'eau potable et servant à l'alimentation du quartier. Ils renfermaient tous trois, jusque dans ces derniers temps, de l'eau de l'Ourcq, qui sert exclusivement aux besoins de la voie publique, arrosage, etc., ainsi qu'au jeu des fontaines de la place Saint-Sulpice et de la place Saint-Michel.

Il y a une dizaine de mois, les services du Laboratoire municipal demandèrent qu'on emplît une de ces réserves d'eau de Seine, afin de faciliter à leurs ingénieurs certaines expériences. Ainsi fut-il fait. Le réservoir central renferme de l'eau de rivière, et chaque semaine un employé vient y remplir quelques bouteilles, dont l'eau est analysée. Seuls, les deux réservoirs extrêmes sont encore alimentés par l'eau de l'Ourcq. Au reste, les canalisations des deux sortes d'eau sont soigneusement séparées, et les canaux sont étanches.

## Les Sanatoria populaires pour Tuberculeux.

L'Œuvre des Enfants tuberculeux (Hôpital d'Ormesson) a tenu, la semaine dernière, son Assemblée générale annuelle. L'œuvre est tellement sympathique que de bonne heure la salle a été envahie. Il y avait, il est vrai, deux autres motifs d'empressement : la séance était présidée par M. Casimir-Périer, et elle devait se terminer par d'excellente musique et un intermède dans lequel figurait Mme Second-Weber, de la Comédie-Française.

Sur l'estrade, entr'autres, MM. les Drs Hérard, président ; Léon Petit, secrétaire de l'œuvre ; Derecq, Georges Petit et Duboys de Lavigerie, médecins du dispensaire ;

M. Monod, directeur de l'Assistance publique au Ministère de l'Intérieur, etc.

M. Casimir-Périer a ouvert la séance en parlant de sa visite à l'hôpital d'Ormesson (*Fig.* 21) et en disant combien cette Œuvre méritait les sympathies de tous. Le rapport financier a montré les efforts faits par tous pour faire le plus de bien possible, et les bons résultats obtenus. M. le Dr Léon Petit a fait une longue conférence sur tous les détails de l'Œuvre.

Avec beaucoup de clarté et d'esprit, il a dit quels obstacles rencontrait cette Œuvre : d'abord l'opposition des paysans des environs, qui, sachant que la tuberculose est contagieuse, craignent le développement de l'hôpital, puis l'heure tardive à laquelle les malades sont confiés, et surtout le grand fléau que crée le manque d'hygiène dans les classes pauvres, les familles nombreuses entassées dans de petites chambres, la tuberculose donnée souvent par les parents et faisant de terribles ravages dans ces milieux. Mais il a insisté surtout sur l'utilité de la grande Loterie que le Gouvernement a autorisée, loterie de sept millions, dont quatre sont destinés à l'Œuvre, et trois à l'*Œuvre nationale des Hôpitaux marins pour les enfants rachitiques et scrofuleux*. Enfin, un accord est intervenu avec le sanatorium créé par Lyon, dans le département de l'Ain, pour les tuberculeux, et c'est ce que le Dr Léon Petit a appelé une nouvelle Triple Alliance, destinée à combattre le plus dangereux des ennemis, la Tuberculose !

*Fig.* 21. — L'Hôpital d'Ormesson.
*Sanatorium pour Tuberculeux.*

### Les Chambres mortuaires à Paris.

Le Conseil municipal vient d'être saisi d'une proposition de création, dans chacun des arrondissements de Paris, de « chambres mortuaires » où les familles nécessiteuses pourraient déposer et veiller leurs défunts. On pourrait croire que la question a été résolue déjà en partie par les dépôts mortuaires que la Ville a installés dans les cimetières du Nord et de l'Est : il n'en est rien cependant. Ces dépôts, quoique bien organisés et bien tenus, ne sont en quelque sorte pas utilisés, malgré les services qu'ils pourraient rendre ; on ne peut se l'expliquer que par la situation de ces établissements dans des cimetières, ce qui rend la veillée particulièrement lugubre, et aussi par ce fait que les corps sont réunis dans une salle commune, sous la garde d'un veilleur ; nul devoir funèbre ne peut donc être rendu aux défunts qui y séjournent. Dans la proposition de M. Fortin, les chambres mortuaires d'arrondissement, tout en rendant les mêmes services que les dépôts mortuaires au point de vue de l'Hygiène, échapperaient aux critiques que nous venons de relater ; chaque établissement d'arrondissement aurait simplement quatre chambres, ce qui serait, les statistiques le prouvent, largement suffisant pour les plus populeux. Il y aurait là, certainement, une grande amélioration au point de vue de la contagion et des épidémies, surtout pour les classes pauvres, que l'exiguïté du logement oblige parfois à laisser au défunt la disposition de l'unique lit en attendant l'inhumation. Rappelons aussi, à l'appui de cette thèse, l'histoire toute récente de ce facteur des postes isolé, qui mourut subitement, dont le corps se décomposa, infectant la maison entière, et que l'on ne savait où transporter parce que l'on ne trouvait pas ses papiers : les chambres mortuaires d'arrondissement eussent tout de suite, et très bien, résolu la question.

# THÉRAPEUTIQUE.

### De la Grippe. Son traitement.

Pendant longtemps, on a considéré la grippe comme une maladie sans gravité. Les récentes épidémies ont montré qu'il n'en était pas ainsi.

Dans une affection à formes aussi variées que celle dont nous nous occupons, il est assez difficile de prescrire un traitement particulier. Il sera livré à l'initiative du médecin, qui, selon les cas, s'adressera aux complications pulmonaires, thoraciques, gastro-intestinales, etc.

La forme pulmonaire sera traitée comme la bronchite aiguë, par les sudorifiques, les calmants, le sulfate de quinine, les opiacés.

La forme cardiaque sera très surveillée : elle nécessitera le régime lacté, l'emploi de la digitale, de la caféine, de l'éther...

Contre la forme nerveuse, on donnera les divers antinervins employés: chloral bromuré Dubois, sulfonal, hypnal, etc.

Dans la forme gastro-intestinale, on prescrira les émétocathartiques, les antiseptiques intestinaux, les amers...

En tous cas, *dans toutes les formes*, on devra prescrire l'*alcool*. C'est un merveilleux tonique, un excellent modificateur des sécrétions et de la circulation, et dans la grippe, plus que dans toute autre maladie, on devra y avoir recours.

Comme il est assez difficile à notre époque de se procurer des alcools assez purs pour pouvoir être donnés à un malade, le mieux est de recourir à l'élixir alimentaire Ducro, préparation pharmaceutique connue depuis longtemps de tous les praticiens par les réels services qu'elle rend dans le traitement des maladies de poitrine. Le cachet de cette préparation donne toute tranquillité sur la qualité de l'alcool, et tous les éléments qu'elle renferme concourent à en faire un puissant tonique.

On donnera l'élixir Ducro par cuillerée à café ou à bouche, selon l'âge, pur ou mélangé à du thé.

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.**

La Compagnie P. L. M. organise avec le concours d'Agences plusieurs excursions, en *Algérie* et en *Tunisie* pendant les mois de février et de mars. Prix (tous frais compris et suivant l'itinéraire choisi) : 1re classe, 675 fr. et 1.235 fr.; 2e classe, 585 fr. et 1.135 fr.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

### AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

*J.-B. BAILLIÈRE, 19, rue Hautefeuille, 19.*— Paris.

SARGNON. — **Tubage et trachéotomie en dehors du croup chez l'enfant et chez l'adulte.** — Volume in-8°, 3 planches gravées et 47 figures (1900).

## AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

**BIBLIOGRAPHIA MEDICA,**

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel, dont le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

## A NOS LECTEURS.

### La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil.*

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

*Prix de la Gravure* (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

## AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

**PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.**

### POSTES MÉDICAUX VACANTS.

**DEMANDES.**

1° Poste médical à deux heures de Paris. Pays riche. On fait de la pharmacie. Rapport 9,000 fr. Loyer 450 fr. Un cheval, une bicyclette suffisent. Prix : 10,000 fr., cheval, voiture, harnais; pharmacie et continuation du bail pendant 2 ans 1/2. Pressé.

2° Un emploi d'interne en médecine est vacant à l'hospice départemental de l'Aisne. Nourriture, logement, 560 à 660 fr. de traitement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

*Le Directeur-Gérant :* Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 226.